

Direction
Téléphone
03.26.50.59.02
Mél.
secretariat.direction@crous-
reims.fr

14B allée des Landais
CS 40046
51726 Reims Cedex

Vu le code de l'Education,
Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 portant règlement général de la comptabilité publique,
Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Vu l'arrêté ministériel en date du 15 juin 2023 portant nomination de Monsieur Raymond CARRASSET dans l'emploi de Directeur général du CROUS de Reims,
Vu l'arrêté de nomination en date du 1^{er} septembre 2019 de Madame Amane DRIDOU,

Le Directeur général du C.R.O.U.S. de REIMS soussigné, donne délégation de signature à :

**Madame Amane DRIDOU,
Secrétaire du Service Social**

Article 1 :

Pour la validation en ligne d'un processus de commande numérique visant à l'acquisition de cartes d'achat. Cette validation, destinée aux aides d'urgence, se fait en application d'une instruction fixant le volume et le montant nominal des cartes, établie par la CTSS, le Directeur de la Vie Étudiante ou le Directeur Général.

Article 2 :

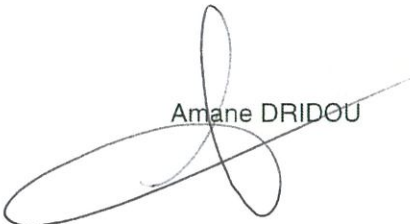
Délégation pour adresser nominativement à des étudiants une ou plusieurs cartes en application d'une décision d'aide consignée dans le système d'information SAGA.

La présente délégation se substitue à toutes les délégations antérieures concernant le même objet. Elle prend effet à compter du 17 décembre 2025.

Dans le cas où le délégataire changerait d'affectation ou de fonction, la validité de la présente délégation cesserait de plein droit.

À Reims, le 17 décembre 2025

Signature du délégataire


Amane DRIDOU

Le Directeur général du C.R.O.U.S


Raymond CARRASSET